

QUELLES PISTES POUR UN RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC ?

Matthias Fekl

04/07/2012

La Fondation a participé aux Rencontres des think tanks organisées par la revue Acteurs publics au Conseil économique, social et environnemental autour des pistes à explorer pour un renouveau du service public. La Fondation était représentée par le député du Lot-et-Garonne Matthias Fekl.

Ouverte par Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental, cette soirée s'articulait autour des interventions de dix représentants de think tanks et fondations (en sus de la Fondation Jean-Jaurès, l'Institut de l'entreprise, la Fondation Concorde, la Fondation Gabriel-Péri, la Fondation pour l'innovation politique, l'Ifrap, l'Institut Montaigne, l'Institut Thomas More, la Fondation Res Publica et Terra Nova).

Représentant de la nouvelle génération entrée il y a quelques semaines au Palais Bourbon, Matthias Fekl a proposé pour la Fondation Jean-Jaurès diverses pistes de réflexion pour penser à un « renouveau du service public ». En premier lieu, penser un renouveau du service public passe avant tout par une rénovation des discours. Depuis trente ans, la France et l'Europe ont petit à petit perdu la notion de « service public », notamment dans les discours politiques. De fait, il s'agit plus que jamais de réhabiliter un certain rapport à la puissance publique. Cependant, il faut impérativement tenir compte de la problématique de la rareté monétaire que nous connaissons actuellement. Le renouveau du service public appelle alors un certain nombre de réformes, développées par Matthias Fekl. D'abord, il convient d'instaurer une seule fonction publique, permettant d'effacer les cloisonnements incessants qui apparaissent comme des freins à la mobilité au sein de la fonction publique et à l'épanouissement des fonctionnaires dans leur métier. Ensuite, l'édification d'une grande école du service public semble un axe pertinent, école qui serait structurée autour des valeurs du service public. Matthias Fekl relève par ailleurs l'intérêt de la réflexion quant aux missions qui seraient devenues inutiles, sans pour autant parler de « chasse aux missions inutiles ». En effet, il s'agit d'éviter de donner une impression de brutalité et de stigmatisation contre les personnes réalisant ces missions. Le propre du service public étant l'adaptabilité et la mutabilité, il apparaît nécessaire de penser à de nouvelles missions que l'on voudrait déployer. Le non-cumul

des mandats semble en outre une réforme nécessaire pour penser à un renouveau du service public, afin d'éviter les conflits d'intérêts entre enjeux locaux et nationaux. Matthias Fekl nuance cependant sur un point : toute réforme n'est pas synonyme de progrès. Pour lui, la réduction du nombre de collaborateurs dans les cabinets ministériels est alléchante sur le principe, mais pourrait entraîner une politisation de plus en plus poussée de l'administration, ce qui n'est pas forcément conforme à notre modèle d'administration. De plus, il faut tempérer la fascination pour le « management » et ses principes. La transposition aveugle, mécanique et parfois stupide des règles de l'entreprise risque de nous faire perdre de vue l'aspect qualitatif, qui demeure le principe premier. Les outils comme les indicateurs de performance doivent être utilisés avec prudence, afin de ne pas démotiver les acteurs. Comme le rappelle Matthias Fekl, jamais un tableau d'indicateurs ne remplacera le sens du service public. De fait, le renouveau du service public doit être au service d'un projet de société, au service du long terme, au service d'un sens. Il est nécessaire de retrouver le sens du bien commun et de l'intérêt général. Il convient dès lors de créer de nouvelles instances proches du pouvoir politique afin de ne pas rester dans du mécanique, dans de l'organisationnel. La clef pour un renouveau du service public passerait sans doute par un acte III de la décentralisation. Enfin, Matthias Fekl insiste sur deux services publics à mettre en place, relevant d'enjeux sociétaux des plus essentiels : l'instauration d'un service public de la petite enfance, ainsi que la mise en place d'un service public de l'orientation. En effet, il faut sans doute supprimer des missions, mais il faut aussi en construire et en mettre en œuvre de nouvelles.